



# Cantine Scolaire

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de la CRM MARTEL spécifiquement adaptée à la fabrication de repas en liaison froide.

## Tarif

Le prix du repas s'élève à 2.90€ à partir du 1/09/2018 ( délibération du Conseil Municipal en date du 03/07/2018)

Ils sont facturés en début de mois pour le mois échu.

Pour toute modification inscription ou annulation il faut prévenir impérativement le secrétariat de mairie le vendredi avant 12H pour la semaine suivante.

## Inscription cantine

Une fiche de renseignements est à remplir pour toute inscription de votre enfant à la cantine scolaire.

[Télécharger le fichier](#)

## Règlement de la cantine

Le règlement intérieur de la cantine scolaire à été modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 03/07/2018.



[Télécharger le fichier](#)

[Menus du 24 février au 17 avril 2020](#)